



## Saint-Benoît se dote d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Saint-Benoît le 22 mars 2017

Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques du département de la Vienne continue son développement. Dernièrement, la Ville de Saint-Benoît s'est dotée d'une borne de recharge pour véhicules électriques, installée sur la Place du 8 Mai 1945. Grâce à cette nouvelle installation, les riverains équipés de véhicules électriques, mais aussi les visiteurs sur la commune auront la possibilité de recharger leur véhicule.

Le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, porte-parole des élus du département, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en mai 2013 par l'ADEME et relayé par la Région Poitou-Charentes. Cette opération prévoit l'implantation de quelque 130 bornes de recharge maillant entre elles une centaine de communes de la Vienne pour favoriser le développement de l'écomobilité.

SOREGIES, fournisseur historique d'électricité et de gaz sur le département de la Vienne et concessionnaire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE, a été mandaté pour l'installation, la maintenance et la gestion du parc.

Pour accéder à ce nouveau service, il suffit de souscrire un abonnement auprès de SOREGIES, gratuit jusqu'au 31 décembre 2017 pour obtenir une carte magnétique donnant accès aux 130 bornes développées par SOREGIES sur le département. Ces dernières seront géolocalisées afin de permettre aux utilisateurs de trouver via internet la borne de recharge la plus proche.

Le financement de l'opération est quant à lui partagé entre l'État avec les investissements d'avenir confiés à l'ADEME (50 %), la Région Poitou-Charentes (20 %), le Syndicat ÉNERGIES VIENNE (20 %) et la commune (pour les 10 % restants). Le coût total pour l'installation d'une borne est de 12.825 €.

Pour en savoir plus : [www.soregies.fr](http://www.soregies.fr) - 05.49.44.79.00

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter les Services techniques de SAINT-BENOIT au 05 49 38 41 90